

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: (2)

Artikel: Petit traité de logique : dialectique [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

Dialectique (Suite.)

CHAPITRE TROISIÈME

DU RAISONNEMENT.

15. En permettant de former, par analyse ou par synthèse, de nouvelles idées, le jugement élargit indéfiniment la sphère de nos connaissances intellectuelles. Toutefois il arrive souvent qu'après avoir comparé deux idées, l'entendement ne découvre entre elles aucun rapport d'identité ou de non identité. Il a recours alors, pour surmonter la difficulté, à une troisième idée, à laquelle il compare successivement les deux premières. Celles-ci sont-elles, l'une et l'autre, identiques à la troisième : il faut nécessairement qu'elles soient aussi identiques entre elles ; l'entendement peut donc affirmer leur identité. Si, par contre, une seule des deux premières idées est identique à la troisième, tandis que l'autre ne l'est pas, elles ne peuvent pas non plus être identiques entre elles ; par conséquent l'entendement est de nouveau en mesure de se prononcer, mais cette fois-ci par un jugement négatif. Nous pouvons donc définir le raisonnement : *Une opération par laquelle l'entendement affirme ou nie l'identité de deux idées, par suite du rapport qu'il vient de constater entre chacune d'elles et une troisième idée.*

Les éléments du raisonnement sont trois idées et trois jugements ; chaque idée entre dans deux jugements. On appelle *conséquence* le lien logique en vertu duquel le troisième jugement résulte nécessairement des deux premiers. C'est sur les principes suivants que la conséquence du raisonnement est fondée :

Deux choses identiques à une troisième, sont aussi identiques entre elles.

Deux choses ne peuvent être identiques entre elles, quand l'une est identique à une troisième, tandis que l'autre ne l'est pas.

16. L'ensemble des termes par lesquels le raisonnement s'exprime, constitue le *syllogisme*. Il y a, dans le syllogisme, trois termes proprement dits, et trois propositions ; les uns et les autres peuvent être simples ou complexes. Pour trouver le nom et la fonction de chaque partie du syllogisme, il faut chercher d'abord la *conclusion* : c'est la proposition contenant la solution de la difficulté ou de la question que l'on s'était posée ; c'est aussi la proposition qui résulte logiquement des deux autres. Le sujet de la conclusion s'appelle le terme *mineur*, et l'attribut, le terme *majeur* ; ces dénominations proviennent de ce que l'attribut de la proposition a généralement plus d'extension que le sujet. Le terme majeur et le terme mineur sont aussi dits

les *extrêmes*. Le troisième terme, celui qui ne se trouve pas dans la conclusion, et qui a dû successivement être comparé au majeur et au mineur, porte le nom de terme *moyen*. On nomme *prémisses* les deux propositions qui précèdent et amènent logiquement la conclusion. Celle qui compare le terme majeur avec le terme moyen est dite la *majeure*, et on donne le nom de *mineure* à celle qui contient la comparaison du terme mineur. Les prémisses sont l'*antécédent*, et la conclusion le *conséquent*. Exemple :

	<i>terme moyen</i>	<i>terme majeur</i>	
majeure.....	La vertu est un bien.....		} prémisses ou antécédent...
	<i>terme mineur</i>	<i>terme moyen</i>	
mineure.....	Or l'humilité est une vertu.....		
	<i>terme mineur</i>	<i>terme majeur</i>	
conclusion...	Donc l'humilité est un bien...		conclusion ou conséquent.

Le syllogisme, tel que nous venons de le décrire, est *simple*, parce que tous les éléments du raisonnement y sont énoncés dans l'ordre le plus naturel possible, et que rien n'en complique la forme. Outre ce genre de syllogisme, il y en a plusieurs autres, dont nous parlerons plus loin.

17. L'application des deux principes du raisonnement permet d'établir les règles suivantes, dont les quatre premières se rapportent aux termes du syllogisme, et les quatre dernières aux propositions :

1^{re} règle. *Le syllogisme ne doit contenir que trois termes et trois idées*. On viole cette règle non seulement quand le syllogisme renferme plus de trois termes exprimés séparément, mais encore toutes les fois qu'un terme est équivoque et pris dans deux sens, ou qu'il est deux fois particulier et ne s'énonce pas chaque fois des mêmes objets, ou enfin que son acception ne reste pas parfaitement la même.

2^{me} règle. *Les termes ne peuvent avoir, dans la conclusion, plus d'extension qu'ils n'en ont dans les prémisses*. Pour ne pas s'exposer à violer cette règle, il faut se rappeler que l'attribut d'une proposition négative est *universel*, tandis que l'attribut d'une proposition affirmative est ordinairement *particulier*.

3^{me} règle. *Le terme moyen ne doit pas se trouver dans la conclusion*.

4^{me} règle. *Le terme moyen doit être pris au moins une fois dans toute son extension*. Par conséquent, il ne peut être deux fois particulier.

5^{me} règle. *On ne peut rien conclure de deux prémisses négatives*.

6^{me} règle. *Quand les deux prémisses sont affirmatives, la conclusion ne peut-être négative*.

7^{me} règle. *On ne peut rien conclure de deux prémisses particulières*. En effet, si la conclusion est affirmative, les deux prémisses le seront aussi, et, par conséquent, leur attribut, comme leur sujet, sera particulier ; de la sorte, le terme moyen

sera deux fois particulier, contrairement à la quatrième règle. On aboutit au même résultat dans l'hypothèse d'une conclusion négative; car le terme majeur étant universel dans la conclusion, dont il est l'attribut, il faut qu'il ait été aussi l'attribut de la prémisse négative; mais alors tous les autres termes des prémisses sont particuliers.

8^{me} règle. *La conclusion suit toujours la prémisse la plus faible*; par conséquent, si l'une des prémisses est particulière ou négative, la conclusion ne peut être ni universelle, ni affirmative. Dans le premier cas, en effet, on s'exposerait à violer la deuxième ou la quatrième règle; l'autre cas exige l'application du second principe du syllogisme, en vertu duquel la conclusion est nécessairement négative.

18. On appelle *figures* du syllogisme les différentes combinaisons que le terme moyen peut former avec les deux autres termes dans les prémisses. Les figures du syllogisme sont au nombre de quatre. Dans la première, le terme moyen est sujet de la majeure et attribut de la mineure; dans la seconde, il est attribut à la fois des deux premières; par contre, dans la troisième, il est sujet de l'une et de l'autre; enfin, quand le terme moyen est attribut de la majeure et sujet de la mineure, l'on a la quatrième figure, laquelle n'est guère usitée, et peut toujours, moyennant la conversion de la conclusion et la transposition des prémisses, se ramener à la première.

En recherchant les combinaisons que peuvent former les trois propositions du syllogisme, eu égard à leur *quantité* et à leur *qualité* (affirmation ou négation), l'on obtient les *modes* du syllogisme. Ces modes, si l'on ne retient que ceux qui se trouvent conformes aux règles, se répartissent entre les quatre figures de la manière suivante: il y en a quatre dans la première figure, quatre dans la seconde, six dans la troisième, et cinq dans la quatrième; en tout, dix-neuf modes.

On est convenu de désigner par la lettre A la proposition affirmative dont l'extension est déterminée et qui, par conséquent, est universelle ou singulière; par la lettre B la proposition négative correspondante; par la lettre I la proposition affirmative dont l'extension est indéterminée et qui ne peut être que particulière; enfin par la lettre O la proposition négative particulière. Les modes de chaque figure peuvent ainsi être rendus par les formules suivantes:

1^{re} figure.

1 : A, A, A; — 2 : E, A, E; — 3 : A, I, I; — 4 : E, I, O.

2^{me} figure.

1 : E, A, E; — 2 : A, E, E; — 3 : E, I, O; — 4 : A, O, O.

3^{me} figure.

1 : A, A, I; — 2 : E, A, O; — 3 : I, A, I; — 4 : A, I, I; — 5 : O, A, O; — 6 : E, I, O.

4^{me} figure.

1 : A, A, I; — 2 : E, A, E; — 3 : A, I, I; — 4 : A, E, O; — 5 : I, E, O.

19. Le syllogisme est dit *composé* quand les deux extrêmes se trouvent comparés au terme moyen déjà dans la majeure, laquelle, dans ce cas, renferme au moins deux membres. Il y a trois sortes de syllogismes composés : le syllogisme *conditionnel*, le syllogisme *disjonctif* et le syllogisme *copulatif*.

Dans le premier de ces syllogismes la majeure est, comme le nom l'indique, une proposition conditionnelle, composée de deux membres : l'antécédent ou la condition, et le conséquent ou le conditionnel. La mineure doit ou bien affirmer l'antécédent, et alors le conséquent est aussi affirmé dans la conclusion ; ou nier le conséquent, ce qui entraîne, comme conclusion, la négation de l'antécédent. Le procédé inverse ne saurait être adopté ; la mineure ne peut ni affirmer le conséquent, ni nier l'antécédent. Exemple :

Si le monde a commencé (antécédent), il a une cause (conséquent) ;
Or le monde a commencé ;
Donc il y a une cause.

La majeure du syllogisme disjonctif contient deux ou plusieurs membres opposés les uns aux autres de telle sorte que, les premiers étant successivement exclus, le dernier doive nécessairement être vrai. Il faut que l'opposition soit complète, c'est-à-dire que l'on ne puisse concevoir d'autres membres. Exemple.

Ou l'âme est immortelle, ou la vertu est un vain nom ;
Or la vertu n'est pas un vain nom ;
Donc l'âme est immortelle.

Le syllogisme copulatif est celui dont la majeure nie que deux attributs puissent convenir à la fois au même sujet. La mineure, qui doit être affirmative, énonce du sujet en question l'un des attributs, et la conclusion lui refuse l'autre. Exemple :

L'homme ne peut plaire à la fois à Dieu et au monde ;
Or les saints plaisent à Dieu ;
Donc les saints ne peuvent plaire au monde.

La mineure du syllogisme copulatif, est nécessairement affirmative, puisque la majeure est négative.

Certains syllogismes, sans être composés, sont dits *complexes*, parce que l'un ou l'autre des trois termes est divisé en deux parties exprimées dans deux propositions différentes. Exemple :

On doit empêcher le désordre ;
Or le socialisme est un désordre ;
Donc l'on doit empêcher le socialisme.

Tous les syllogismes composés et complexes peuvent être amenés au syllogisme simple.

20. Il nous reste à dire un mot de quelques autres formes spéciales que le syllogisme peut revêtir.

Lorsque l'une des prémisses est sous-entendue, et que deux propositions seulement sont exprimées, on a l'*enthymème* Ex. :

Dieu est juste ;
Donc il récompense la vertu.

On appelle *épichérème* le syllogisme dont la majeure et la mineure sont accompagnées d'une courte preuve. Exemple :

Le principe de la pensée est simple, car on ne peut le diviser ;

Or l'âme est le principe de la pensée, puisque le corps inanimé ne pense pas ;

Donc l'âme est simple.

Le *prosyllogisme* est une combinaison de deux ou plusieurs syllogismes dans lesquels la conclusion du précédent sert de majeure ou de mineure au suivant. Exemple :

L'amour du bien fait haïr le mal ;

Or la vertu est l'amour du bien,

Partant la vertu fait haïr le mal.

La charité est une vertu ;

Donc la charité fait haïr le mal.

Le *sorite* est un argument composé d'une série de propositions disposées de telle sorte, que l'attribut de la première devienne le sujet de la seconde, et ainsi de suite jusqu'à la conclusion, qui se fait en réunissant le premier sujet au dernier attribut. Ex. :

L'âme humaine est le sujet de la pensée ; le sujet de la pensée est indivisible ; ce qui est indivisible est simple ; ce qui est simple est immatériel ; ce qui est immatériel est incorruptible : donc l'âme humaine est incorruptible.

Le sorite peut-être ramené à autant de syllogismes simples, que l'on y peut découvrir de termes moyens distincts.

On se sert parfois, dans les controverses, d'une sorte d'argument qui renferme plusieurs syllogismes ayant tous la même conclusion : c'est le *dilemme*. L'on fait d'abord, par rapport à la question dont il s'agit, toutes les hypothèses possibles, et de chacune de ces hypothèses on tire la même conséquence. Exemple :

Ou il y a quelque chose de certain, ou bien, comme les sceptiques l'affirment, il faut douter de tout. Dans le premier cas, le scepticisme est faux ; dans l'autre cas, aucune affirmation n'est possible et, partant, l'on ne saurait soutenir qu'il faille douter de tout. Dans les deux alternatives les sceptiques ont tort.

Ordinairement le dilemme ne contient que deux hypothèses contradictoires ; il peut cependant y en avoir davantage. Du reste, l'argument est nul, si l'on a omis quelque alternative. Il arrive aussi que le dilemme peut-être rétorqué, c'est-à-dire retourné contre son auteur.

21. On oppose souvent au syllogisme un genre d'argumentation tout particulier, appelé *induction*. Tandis que le syllogisme part d'un principe général pour aboutir à une conclusion ayant moins d'extension, c'est le contraire qui semble avoir lieu dans l'induction : l'antécédent est en apparence particulier et le conséquent universel. Ramenée à sa plus simple expression, l'induction ne renferme que deux propositions, dont la première, l'antécédent, est nécessairement composée et peut se réduire en autant de propositions simples qu'on y distingue de sujets. Le conséquent ou la conclusion a toujours pour sujet une idée

universelle, qui est l'espèce si, dans l'antécédent, il a été question d'individus, et le genre s'il s'y est agi d'espèces. En un mot, l'induction est *une argumentation par laquelle on énonce d'un sujet universel ce que l'expérience a découvert dans chacune des parties que l'extension de ce sujet contient*. Exemple :

L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie sont habitées ;
Donc toutes les parties du monde sont habitées.

L'induction est *complète* quand l'antécédent fait mention de tous les individus, de toutes les espèces, en un mot de toutes les parties dont il s'agit ; autrement, elle est *incomplète*.

On se sert de l'induction surtout dans les sciences expérimentales, qui prennent pour point de départ les faits, c'est-à-dire des notions singulières.

Il est inexact que les notions générales soient dues à l'induction, car elles se forment uniquement par l'abstraction et, pour les obtenir, il n'est pas nécessaire de comparer entre elles plusieurs notions concrètes, mais il suffit d'avoir une seule de ces dernières. Dès que, par l'abstraction, la notion est devenue générale ou universelle, elle peut être comparée successivement avec les faits et énoncés de chacun d'eux. C'est ce qui a lieu dans l'induction. Par conséquent, de même que le syllogisme, l'induction commence par une notion universelle ; toute la différence tient à la forme. Voici, du reste, comment l'exemple ci-dessus peut être ramené au syllogisme :

L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie sont toutes les parties du monde ;

Or des habitants sont en Europe, en Asie, etc. ;

Donc des habitants sont dans toutes les parties du monde.

Comme on le voit, l'énumération des parties du monde sert de terme moyen et, par conséquent, rien ne manque pour qu'on ait un vrai syllogisme.

Aussi, ceux qui rejettent le syllogisme devraient, pour être logiques, rejeter également l'induction.

21. Il y a des arguments qui ont toutes les apparences du syllogisme et qui cependant sont dénués de valeur réelle, parce que l'une ou l'autre des règles est violée sans qu'on le remarque au premier abord. Ces arguments trompeurs, produits par la méprise ou par la mauvaise foi, sont appelés *sophismes*. Voici les sophismes les plus communs :

Abuser de l'ambiguïté des mots, de telle sorte que le même terme soit pris dans deux acceptions différentes. Ce sophisme est opposé à la première règle.

Se méprendre sur l'état de la question, et prouver autre chose que ce qu'il faudrait prouver. C'est ce qu'on peut observer souvent dans les controverses, lorsque les deux parties s'échauffent et se passionnent.

Faire une pétition de principe, c'est-à-dire supposer vrai ce qui est en question et chercher à prouver une chose par elle-même.

Tomber dans un cercle vicieux, ce qui a lieu quand deux choses ayant également besoin d'être prouvées, on démontre la première par la seconde, et la seconde par la première.

Juger de l'essence d'une chose par un caractère purement accidentel ; c'est ainsi que l'on conclurait que la piété est un mal parce que les hypocrites en abusent.

Tirer une conclusion générale d'une induction incomplète. Ce sophisme n'est pas rare dans les sciences expérimentales.

Pour résoudre les sophismes, il faut d'abord écarter les amplifications et les ornements oratoires, puis ramener toute l'argumentation à des syllogismes simples, clairs et précis. L'on ne tardera pas à s'apercevoir que l'une ou l'autre des règles du raisonnement n'a pas été observée.

23. La principale difficulté que l'on éprouve quand on veut démontrer une conclusion par le syllogisme, c'est de trouver un moyen terme. Comment doit se faire cette recherche ? Les deux autres termes, le majeur et le mineur, étant connus, puisqu'ils font partie de la conclusion, il n'y a qu'à les prendre pour point de départ. Le moyen terme ne saurait certainement leur être complètement étranger ; au contraire, il doit avoir avec eux un rapport de convenance et d'opposition. Tantôt, en effet, il conviendra à la fois aux deux extrêmes, avec chacun desquels il formera une proposition affirmative ; tantôt il ne conviendra qu'à l'un des deux, et il sera en opposition avec l'autre. Quel que soit le cas qui se présente, l'on ne saurait mieux faire que d'analyser les termes majeur et mineur, c'est-à-dire l'attribut et le sujet de la conclusion. Cette analyse, qui se fait par la définition, développe et explique la compréhension des idées, et elle permet de concevoir séparément toutes les parties qu'elles renferment. En comparant les résultats obtenus par l'analyse du terme majeur, avec ceux qui découlent de la même opération faite sur le terme mineur, on découvrira presque toujours, entre les uns et les autres, quelque rapport qui donnera le moyen terme. L'art du logicien consiste surtout à savoir définir et analyser les termes.

A suivre



BIBLIOGRAPHIES

Recueil de chants d'écoles, paroles de MM. DOCX et JATIGNY, musique de M. Ch. MIRY. Namur, 1881.

Nous avons examiné très attentivement le livre indiqué ci-dessus, et cette étude, au point de vue musical, nous a procuré d'agréables délassements. Ce sont des mélodies variées et correctes au point de vue de la composition ; elles sont générale